

La rémunération du travail, par MICHÈLE et M.-J. RICOUARD
(Collection « Que Sais-Je? »). Un vol., 4½ po. x 7, broché, 128
pages — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard
Saint-Germain, Paris, 1955

Camille Martin

Volume 31, Number 2, July–September 1955

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002639ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002639ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Martin, C. (1955). Review of [*La rémunération du travail*, par MICHÈLE et M.-J. RICOUARD (Collection « Que Sais-Je? »). Un vol., 4½ po. x 7, broché, 128 pages — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, 1955]. *L'Actualité économique*, 31(2), 320–321. <https://doi.org/10.7202/1002639ar>

fait de remarquer des fluctuations considérables qu'il supposa devoir être examinées en relation avec les taux de croissance économique des pays, ce qui l'amena à étudier les exportations de capitaux, le commerce international, les placements intérieurs et le revenu national. C'est ainsi qu'il en vint à élargir ses vues jusqu'à concentrer son attention sur les migrations internationales en tant qu'éléments de progrès économique et que le thème central du présent travail est le rythme de l'évolution de l'économie atlantique de 1830 à 1950, exprimé par les vagues périodiques des migrations internationales et des prêts étrangers.

Mais avant d'en arriver au cœur de son sujet, l'auteur a fait une critique des théories classiques des migrations et élaboré des hypothèses pour l'analyse des migrations en rapport avec le progrès des économies et il s'est livré à une étude statistique visant à relever d'une façon aussi précise que possible les faits touchant l'émigration de la Grande-Bretagne et de l'Irlande au cours des cent ans allant de 1840 à 1940.

Une des plus importantes contributions de cet ouvrage réside sans doute dans la lumière qu'il projette sur plusieurs caractéristiques de la croissance de l'économie atlantique et sur les conséquences du changement qui s'est opéré quand les États-Unis ont cessé d'absorber la main-d'œuvre et les capitaux de l'Europe et sont devenus la plus puissante unité du groupe.

Bien que le Canada ait peut-être été quelque peu négligé, notre pays n'en est pas moins un coin du théâtre des événements dont il s'agit et l'on s'en rend parfaitement compte par le fait que les questions et les problèmes soulevés ne nous sont pas étrangers.

Camille Martin

La rémunération du travail, par MICHÈLE et M.-J. RICOUARD (Collection «Que Sais-Je?»). Un vol., 4½ po. × 7, broché, 128 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, 1955.

Point n'est besoin d'insister sur le fait que la rémunération de son travail est, explicitement ou implicitement, le souci plus ou moins constant de l'homme dans toutes les sociétés et à toutes les époques. La forme de rémunération qui consiste à payer le temps passé pour exécuter un travail est encore, et cela depuis l'Antiquité, la forme courante de nos jours, mais on ne peut plus se contenter aujourd'hui des formules traditionnelles et il faut s'associer aux efforts des hommes qui s'efforcent d'établir la rémunération du travail par des bases moins arbitraires et moins mercantiles que celles qui ont toujours prévalu et prévalent encore.

Tous les modes de rémunération peuvent être rangés dans deux groupes: les rémunérations au temps et les rémunérations au rendement, qui peuvent être individuelles ou collectives. Les auteurs décrivent d'abord les systèmes de rémunération au rendement; ils en passent en revue les avantages et les inconvénients; ils en analysent les effets psycho-sociologiques et enfin ils dégagent les principes susceptibles d'en assurer l'application dans les meilleures conditions possibles.

Si, au lieu de débiter par la rémunération en général, les auteurs ont commencé par les rémunérations au rendement, ce n'est pas seulement parce que, chronologi-

quement, l'homme s'est d'abord préoccupé des méthodes destinées à stimuler le rendement, mais encore parce que cet ordre facilite la compréhension des notions plus complexes de salaires de base et de hiérarchisation des salaires, deux notions qui renferment la totalité du problème de la rémunération.

L'analyse de ce problème conduit à la conclusion que la grandeur réelle du salaire de base dépend des moyens de production, donc du développement du progrès technique et que l'amélioration du niveau de vie ne peut se produire qu'en développant ces moyens de production et en accentuant ces progrès techniques. La difficulté réside dans l'adaptation de l'homme à la machine. C'est là le grand problème de notre temps.

Camille Martin

Le syndicat dans la société, par MGR PIETRO PAVAN. Une plaquette de 52 pages. — RELATIONS INDUSTRIELLES, 2, rue de l'Université, Québec. (50 cents).

Sous ce titre, le Département des Relations Industrielles de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval a résumé les quatre articles sur le syndicalisme préparés par Mgr Pietro Pavan et présentés aux lecteurs de sa revue *Relations Industrielles* au cours de l'année 1953-54.

Mgr Pavan, qui répond aux titres de vice-président des Semaines Sociales d'Italie, professeur titulaire à l'Université du Latran, chargé de cours à l'Université Grégorienne et à l'Angelicum, consultant à la Sacrée Congrégation de la Consistoriale, conseiller moral de l'Association internationale de l'Apostolat des laïques, représentant officiel du Vatican dans de nombreux congrès internationaux, auteur de plusieurs ouvrages publiés en italien sur les problèmes sociaux, est l'un des interprètes les plus qualifiés de l'enseignement de l'Église sur le syndicalisme et il est au surplus bien connu des universitaires canadiens puisqu'il a été professeur invité aux universités Laval et de Montréal.

Les quatre articles exposent, dans la perspective de l'enseignement social de l'Église catholique, les principes qui doivent gouverner les relations entre les syndicats et l'organisation professionnelles, la religion, les partis politiques et l'État. L'auteur s'est attaché surtout à la nature des institutions ainsi qu'aux principes qui ont valeur universelle et qui éclairent toute action.

Camille Martin

The Bank for International Settlements, 1930-1955 («Essays in International Finance», no 22), par ROGER AUBOIN. Une brochure de 38 pages. — INTERNATIONAL FINANCE SECTION, DEPARTMENT OF ECONOMICS AND SOCIOLOGY, Université de Princeton, Princeton, New Jersey, 1955.

À l'occasion du 25^e anniversaire de fondation de la Banque de Règlements Internationaux, on a eu raison de vouloir attirer l'attention sur la nature et le rôle de cette institution trop peu connue. C'est une banque internationale, dont les services s'adressent aux banques centrales européennes, donc une banque centrale des banques centrales, ainsi qu'un «trust» ou agent de règlements en matière de finance internationale et un centre de recherches économiques et monétaires.